

Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit COMPLEXION SPRAY - ALL SHADES

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Produit cosmétique d'embaumement

Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

1265 Fewster Drive

Mississauga ON L4W1A2

CANUTEC (888) 226-8832

Service clientèle: The Dodge Chemical Company (800) 263-0862, (905) 625-0311

(Canada) Ltd.

2. Identification des dangers du produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 2;H225 Liquide et vapeurs très inflammables. Eye Irrit. 2;H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P241 Use explosion-proof electrical / ventilating / light / equipment.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P280 Portez des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

[Réponse]:

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P370+378 In case of fire: Use extinguishing media listed in section 5 of SDS for extinction.

[Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

[Disposition]:

P501 Éliminez les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de provinciaux concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	GHS Classification	Remarques
Isopropyl Alcohol Numéro CAS: 0000067-63-0	10 - 25	Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	[1][2]

- [1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail
- [3] Substance PBT ou vPvB

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Généralités Transporter la victime à l'air frais. Contacter le 911 ou les services médicaux d'urgence. En

cas d'arrêt respiratoire, appliquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Enlever vêtements et souliers contaminés puis les isoler. En cas de contact avec la substance, laver les yeux ou la peau immédiatement à l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Laver la peau au savon et à l'eau. En cas de brûlure, refroidir immédiatement la zone affectée le plus longtemps possible avec de l'eau froide. Ne pas enlever les vêtements si ces derniers sont collés à la peau. Calmer la victime et la couvrir chaudement. Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent

les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Inhalation Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est

irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer . Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un

médecin.

Yeux Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en

maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

2/9

^{*} L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

Peau Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. En cas de contact avec la

substance, rincer immédiatement la peau ou les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 20 minutes. Douche et laver avec de l'eau et du savon. Garder la victime au chaud

et au calme.

Ingestion Faire vomir la victime si celle-ci est consciente. Ne jamais administrer quoi que ce soit par

la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites

d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées.

étourdissements, vertiges, fatique, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de

conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et

des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux Provogue une sévère irritation des yeux.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux:Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

Utilisez ventilation / lumière / équipement anti- explosion électrique .

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. • Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE: S'enflammera facilement sous l'action de la chaleur, d'étincelles ou de flammes. • Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. • Les vapeurs peuvent se propager vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme au point de fuite. • La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se propageront au ras du sol pour s'accumuler dans les dépressions ou les endroits clos (égouts, sous-sols, citernes). • Les vapeurs posent un risque explosif à l'intérieur, à l'extérieur ou dans les égouts. • Les substances identifiées avec la lettre (P) peuvent polymériser explosivement lorsque chauffées ou impliquées dans un incendie. • Le ruissellement vers les égouts peut créer un risque de feu ou d'explosion. • Les contenants peuvent exploser lorsque chauffés. • Plusieurs liquides sont moins denses que l'eau. • La substance peut être transportée chaude.

L'inhalation ou le contact avec la substance peut irriter ou brûler la peau et les yeux. • Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. • Les vapeurs peuvent causer des étourdissements ou la suffocation. • Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer.

Guide ERG N°

128



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Endiguer à bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard. L'eau pulvérisée peut réduire les émanations de vapeurs, mais ne préviendra pas l'ignition dans les endroits clos.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

COMPOSER le numéro de téléphone d'urgence indiqué sur les documents d'expédition. Si nondisponibles ou aucune réponse, COMPOSER le numéro d'urgence approprié indiqué à l'intérieur de la couverture arrière du guide. Par mesure de prévention immédiate, isoler dans un rayon minimum de 50 mètres autour du site du déversement ou de la fuite. Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Stocker conformément à la publication de la National Fire Protection Association NFPA 30, liquides inflammables et combustibles Code. 29 CFR 1910.106 applique à la manutention, le stockage et l'utilisation de liquides inflammables et combustibles.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.

Matières incompatibles: Oxydants forts

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage]:

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	TWA 400 ppm (980 mg/m3)STEL 500 ppm
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm (révisée en 2003),
		NIOSH	TWA 400 ppm (980 mg/m3) ST 500 ppm (1225 mg/m3)
		Fournisseur	Aucune limite établie



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur			
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Non			
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non			
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;			

8.2. Contrôles de l'exposition

Respiratoire Pas nécessaire lorsque la zone est correctement ventilée.

Yeux Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Peau Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes

> protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en

caoutchouc.

Contrôles d'ingénierie Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par

une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les

concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites

d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Autres pratiques de

travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les

Limite inférieure d'explosion;: 2%

Limite supérieure d'explosivité: 12%

laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention]:

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect Orange-rose fluorescent transparent liquide

Odeur Légère odeur d'alcool et de rose

Seuil olfactif Non déterminé pН Non mesuré Point de fusion / point de congélation (°C) Non mesuré Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C) 81C-83C Point d'éclair 11C-13C

Vitesse d'évaporation (Ether = 1) Greater than Bu Acetate

Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

Tension de vapeur (Pa) 33%

Densité de vapeur Greater than 1 0.800-0.870 Densité Solubilité dans l'eau Complet Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)

Température d'auto-inflammation (°C)

Non mesuré

Non mesuré

Dodge

Fiche de Données de Sécurité (FDS) COMPLEXION SPRAY - ALL SHADES

Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

Température de dégradation (°C) Viscosité (cSt) % COV Non mesuré Non mesuré 99%

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatique, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
2-Propanol - (67-63-0)	4,710.00, Rat - Category: 5	12,800.00, Rat - Category: NA	72.60, Rat - Category: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

Classification	Catégorie	Description du danger
TOXICITÉ AIGUË - ORALE		Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - CUTANÉE		Non applicable
TOXICITÉ AIGUË - INHALATION		Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée		Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	2	Provoque une sévère irritation des yeux.
SENSIBILISATION RESPIRATOIRE		Non applicable
SENSIBILISATION CUTANÉE		Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales		Non applicable
Cancérogénicité		Non applicable
Toxicité pour la reproduction		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique		Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée		Non applicable
Danger par aspiration		Non applicable

12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish,	48 hr EC50 crustacea,	ErC50 algae,
	mg/l	mg/l	mg/l
2-Propanol - (67-63-0)	1,400.00, Lepomis macrochirus	100.00, Daphnia magna	100.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.



Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre

UN1993, Flammable liquids,

n.o.s., (Isopropanol), 3, II

Classe de danger DOT: 3

national)

14.1. Numéro ONU UN1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies 14.3. Classe(s) de

danger pour le transport

IMO / IMDG (transport maritime)

UN1993

Flammable liquids, n.o.s.,(Isopropanol)

IMDG: 3

Sous-classe: Non

applicable

Ш

Ш

ICAO/IATA

Flammable liquids,

n.o.s.,(Isopropanol)

Classe d'aérien: Non

UN1993

applicable

14.4. **Groupe** d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin: No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ш

Pas d'autres informations

15. Informations réglementaires

Résumé sur les règlementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les

règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA) Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT B2 D2B

US EPA Échelon II **Dangers**

Feu: Oui

Libération Soudaine de Pression: Non

Réactif: Non

Immédiat (Aigu): Oui Différée (Chronique): Non

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

(aucun ingrédient indiqué)

Dodge

Fiche de Données de Sécurité (FDS) COMPLEXION SPRAY - ALL SHADES

Date de révision de la fiche signalétique:

06/01/2016

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

2-Propanol

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

2-Propanol

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

2-Propanol

16. Autres informations

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Texte complet des phrases dont le nº figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.

Fin de la FISPQ